

Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Huveaune

Ordre du jour du Conseil Syndical du 7 février 2022 à 15h30

Aubagne, 111, rue du Dirigeable 13400 AUBAGNE



Délibérations

- Délibération n°1 : Adm- Approbation des statuts du futur EPAGE HuCA
- Délibération n°2 : Fin -Approbation du compte de gestion 2021
- Délibération n°3 : Fin- Approbation du compte administratif 2021
- Délibération n°4 : Fin- Affectation du résultat 2021 au Budget Primitif 2022
- Délibération n°5 : Fin- Adoption du Budget Primitif 2022
- Délibération n°6 : Sub- Demande de subventions relatives à la définition d'aménagements GEMAPI sur le bassin versant du Jarret
- Délibération n°7 : Sub- Demande de subventions relatives à la définition et à la réalisation d'aménagements sur l'Huveaune entre Aubagne et la Penne sur Huveaune – Traitement des premiers points de débordement
- Délibération n°8 : Sub-Demande de subvention relatives au programme 2022 d'entretien et de gestion des cours d'eau
- Délibération n°9 : Sub- Attribution de subvention à l'association « Citoyens de la Terre » pour le projet « Symbiose Vallée » sur la période de février à août 2022 dans le cadre de la phase 2 du Contrat de Rivière du bassin versant de l'Huveaune en réponse opérationnelle à l'action E.3.2 « les rencontres du bassin versant de l'Huveaune »
- Délibération n°10 : Adm- Acquisition de véhicules
- Délibération n°11 : Adm- Adhésion du SMBVH à l'ANEB et désignation des titulaires et suppléants pour l'année 2022
- Délibération n°12 : Adm – Contrat groupe assurance risques statutaires

Questions diverses